

JOURNAL DE MONACO

Bulletin Officiel de la Principauté

JOURNAL HEBDOMADAIRE PARAISSANT LE VENDREDI

DIRECTION - REDACTION - ADMINISTRATION MINISTÈRE D'ÉTAT - Place de la Visitation - B.P. 522 - MC 98015 MONACO CEDEX
Téléphone : 98.98.80.00 - Compte Chèque Postal 30 1947 T Marseille - ISSN 1010-8742

ABONNEMENT

1 an (à compter du 1 ^{er} Janvier)	
tarifs toutes taxes comprises :	
Monaco, France métropolitaine	
sans la propriété industrielle.....	68,00 €
avec la propriété industrielle.....	111,00 €
Etranger	
sans la propriété industrielle.....	81,00 €
avec la propriété industrielle.....	132,00 €
Etranger par avion	
sans la propriété industrielle.....	99,00 €
avec la propriété industrielle.....	161,00 €
Annexe de la "Propriété Industrielle", seule.....	51,50 €

INSERTIONS LÉGALES

la ligne hors taxe :	
Greffes Général - Parquet Général, Associations	
(constitutions, modifications, dissolutions).....	7,60 €
Gérances libres, locations gérances.....	8,10 €
Commerces (cessions, etc...).....	8,50 €
Sociétés (Statuts, convocation aux assemblées,	
avis financiers, etc...).....	8,80 €

SOMMAIRE

ORDONNANCES SOUVERAINES

Ordonnance Souveraine n° 2.896 du 9 septembre 2010 portant nomination et titularisation d'un Sous-Brigadier de Police à la Direction de la Sécurité Publique (p. 1878).

Ordonnance Souveraine n° 2.897 du 9 septembre 2010 admettant un fonctionnaire à faire valoir ses droits à la retraite (p. 1878).

Ordonnance Souveraine n° 2.899 du 10 septembre 2010 portant intégration d'un Professeur agrégé d'Anglais dans les établissements d'enseignement (p. 1879).

Ordonnance Souveraine n° 2.900 du 10 septembre 2010 acceptant la démission d'une fonctionnaire (p. 1879).

Ordonnance Souveraine n° 2.901 du 10 septembre 2010 modifiant l'ordonnance souveraine n° 15.191 du 17 janvier 2002 autorisant l'émission et la mise en circulation de pièces de monnaie de 0,01, 0,02, 0,05, 0,10, 0,20, 0,50, 1 et 2 € (p. 1880).

ARRÊTÉS MINISTÉRIELS

Arrêté Ministériel n° 2010-460 du 9 septembre 2010 plaçant, sur sa demande, une fonctionnaire en position de disponibilité (p. 1881).

Arrêté Ministériel n° 2010-461 du 9 septembre 2010 abrogeant l'arrêté ministériel n° 2010-262 du 19 mai 2010 plaçant, sur sa demande, une fonctionnaire en position de disponibilité (p. 1881).

Arrêté Ministériel n° 2010-462 du 9 septembre 2010 plaçant, sur sa demande, une fonctionnaire en position de détachement (p. 1881).

Arrêté Ministériel n° 2010-464 du 13 septembre 2010 nommant le Président suppléant de la Commission Administrative Contentieuse de la Caisse Autonome des Retraites (p. 1882).

Arrêté Ministériel n° 2010-465 du 13 septembre 2010 nommant le Président suppléant de la Commission Administrative Contentieuse de la Caisse Autonome des Retraites des Travailleurs Indépendants (p. 1882).

ARRÊTÉ DE LA DIRECTION DES SERVICES JUDICIAIRES

Arrêté n° 2010-21 du 13 septembre 2010 désignant un Juge chargé de l'application des peines pour l'année judiciaire 2010-2011 (p. 1882).

ARRÊTÉS MUNICIPAUX

Arrêté Municipal n° 2010-2626 du 8 septembre 2010 portant ouverture d'un concours en vue du recrutement d'un Chef de Service dans les Services Communaux (Service Informatique) (p. 1883).

Arrêté Municipal n° 2010-2732 du 13 septembre 2010 portant délégation de pouvoirs dans les fonctions de Maire (p. 1883).

AVIS ET COMMUNIQUÉS**MINISTÈRE D'ÉTAT**

Secrétariat Général - Journal de Monaco

Nouvelle édition de l'ouvrage «La Principauté de Monaco - l'Etat, Son Statut International, Ses Institutions» (p. 1884).

Mise en vente de l'ouvrage «The Principality of Monaco - State - International Status - Institutions» (p. 1884).

Direction des Ressources Humaines et de la Formation de la Fonction Publique

Avis de recrutement n° 2010-121 d'un Chef de Section au Service des Travaux Publics (p. 1884).

Avis de recrutement n° 2010-122 de deux Agents d'accueil au Service des Parkings Publics (p. 1884).

Avis de recrutement n° 2010-123 d'un Rédacteur Principal à la Direction des Affaires Internationales (p. 1884).

DÉPARTEMENT DES FINANCES ET DE L'ÉCONOMIE

Direction de l'Habitat.

Offres de location en application de la loi n° 1.291 du 21 décembre 2004 relatives aux conditions de location de certains locaux à usage d'habitation construits ou achevés avant le 1^{er} septembre 1947 (p. 1885).

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES SOCIALES ET DE LA SANTÉ

Direction de l'Action Sanitaire et Sociale.

Tour de garde des médecins généralistes - 4^{ème} trimestre 2010 (p. 1885).

Tour de garde des pharmacies - 4^{ème} trimestre 2010 (p. 1886).

MAIRIE

Conseil Communal - Convocation en session ordinaire - Séance Publique du 21 septembre 2010 (p. 1886).

Liste des arrêtés municipaux portant autorisation d'occupation privative du domaine public communal et des voies publiques (p. 1887).

Avis de vacance d'emploi n° 2010-070 d'un poste d'Educatrice de Jeunes Enfants à la crèche des Eucalyptus est vacant au Service d'Actions Sociales et de Loisirs (p. 1889).

INFORMATIONS (p. 1889).**INSERTIONS LÉGALES ET ANNONCES (p. 1892 à 1899).****ORDONNANCES SOUVERAINES**

Ordonnance Souveraine n° 2.896 du 9 septembre 2010 portant nomination et titularisation d'un Sous-Brigadier de Police à la Direction de la Sûreté Publique.

ALBERT II

PAR LA GRACE DE DIEU

PRINCE SOUVERAIN DE MONACO

Vu la loi n° 975 du 12 juillet 1975 portant statut des fonctionnaires de l'Etat, modifiée ;

Vu l'ordonnance souveraine n° 6.365 du 17 août 1978 fixant les conditions d'application de la loi n° 975 du 12 juillet 1975, modifiée, susvisée ;

Vu l'ordonnance souveraine n° 11.077 du 14 octobre 1993 portant nomination d'un Agent de police ;

Vu la délibération du Conseil de Gouvernement en date du 24 février 2010 qui Nous a été communiquée par Notre Ministre d'Etat ;

Avons Ordonné et Ordonnons :

M^{me} Rose-Marie ROSSI, épouse PREVOT D'ARVILLE, Agent de Police à la Direction de la Sûreté Publique, est nommée en qualité de Sous-Brigadier de Police et titularisée dans le grade correspondant, à compter du 23 septembre 2010.

Notre Secrétaire d'Etat, Notre Directeur des Services Judiciaires et Notre Ministre d'Etat sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente ordonnance.

Donné en Notre Palais à Monaco, le neuf septembre deux mille dix.

ALBERT.

*Par le Prince,
Le Secrétaire d'Etat :*
J. BOISSON.

Ordonnance Souveraine n° 2.897 du 9 septembre 2010 admettant un fonctionnaire à faire valoir ses droits à la retraite.

ALBERT II

PAR LA GRACE DE DIEU

PRINCE SOUVERAIN DE MONACO

Vu la loi n° 975 du 12 juillet 1975 portant statut des fonctionnaires de l'Etat, modifiée ;

Vu la loi n° 1.049 du 28 juillet 1982 sur les pensions de retraite des fonctionnaires, des magistrats et de certains agents publics, modifiée ;

Vu Notre ordonnance n° 1.749 du 1^{er} août 2008 portant nomination et titularisation d'un Sous-brigadier de Police à la Direction de la Sûreté Publique ;

Vu la délibération du Conseil de Gouvernement en date du 17 mars 2010 qui Nous a été communiquée par Notre Ministre d'Etat ;

Avons Ordonné et Ordonnons :

M. René RAFFAELLI, Sous-brigadier de Police à la Direction de la Sûreté Publique, est admis à faire valoir ses droits à la retraite, avec effet du 23 septembre 2010.

Notre Secrétaire d'Etat, Notre Directeur des Services Judiciaires et Notre Ministre d'Etat sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente ordonnance.

Donné en Notre Palais à Monaco, le neuf septembre deux mille dix.

ALBERT.

*Par le Prince,
Le Secrétaire d'Etat :*
J. BOISSON.

Ordonnance Souveraine n° 2.899 du 10 septembre 2010 portant intégration d'un Professeur agrégé d'Anglais dans les établissements d'enseignement.

ALBERT II
PAR LA GRACE DE DIEU
PRINCE SOUVERAIN DE MONACO

Vu la loi n° 975 du 12 juillet 1975 portant statut des fonctionnaires de l'Etat, modifiée ;

Vu l'ordonnance souveraine n° 6.365 du 17 août 1978 fixant les conditions d'application de la loi n° 975 du 12 juillet 1975, modifiée, susvisée ;

Vu l'ordonnance souveraine n° 1.730 du 7 mai 1935 rendant exécutoire la Convention franco-monégasque du 28 juillet 1930 sur le recrutement de certains fonctionnaires ;

Vu Notre ordonnance n° 2.480 du 26 novembre 2009 portant nomination d'un Professeur d'Anglais dans les établissements d'enseignement ;

Vu la délibération du Conseil de Gouvernement en date du 1^{er} septembre 2010 qui Nous a été communiquée par Notre Ministre d'Etat ;

Avons Ordonné et Ordonnons :

M. David BARRAL, Professeur agrégé d'anglais dans les établissements d'enseignement, placé en position de détachement des Cadres de l'Education Nationale par le Gouvernement de la République française, est intégré dans le corps des Agrégés de l'Education Nationale Monégasque, à compter du 1^{er} septembre 2010.

Notre Secrétaire d'Etat, Notre Directeur des Services Judiciaires et Notre Ministre d'Etat sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente ordonnance.

Donné en Notre Palais à Monaco, le dix septembre deux mille dix.

ALBERT.

*Par le Prince,
Le Secrétaire d'Etat :*
J. BOISSON.

Ordonnance Souveraine n° 2.900 du 10 septembre 2010 acceptant la démission d'une fonctionnaire.

ALBERT II
PAR LA GRACE DE DIEU
PRINCE SOUVERAIN DE MONACO

Vu la loi n° 975 du 12 juillet 1975 portant statut des fonctionnaires de l'Etat, modifiée ;

Vu l'ordonnance souveraine n° 6.365 du 17 août 1978 fixant les conditions d'application de la loi n° 975 du 12 juillet 1975, modifiée, susvisée ;

Vu l'ordonnance souveraine n° 16.453 du 27 septembre 2004 portant nomination et titularisation d'un Agent administratif, économique et de service dans les établissements d'enseignement ;

Vu l'arrêté ministériel n° 2009-440 du 7 septembre 2009 maintenant, sur sa demande, une fonctionnaire en position de disponibilité ;

Vu la délibération du Conseil de Gouvernement en date du 1^{er} septembre 2010 qui Nous a été communiquée par Notre Ministre d'Etat ;

Avons Ordonné et Ordonnons :

La démission de M^{me} Frédérique DE LOPEZ, épouse SOCCI, Agent administratif, économique et de service dans les établissements d'enseignement, est acceptée, avec effet du 5 septembre 2010.

Notre Secrétaire d'Etat, Notre Directeur des Services Judiciaires et Notre Ministre d'Etat sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente ordonnance.

Donné en Notre Palais à Monaco, le dix septembre deux mille dix.

ALBERT.

*Par le Prince,
Le Secrétaire d'Etat :*
J. BOISSON.

Ordonnance Souveraine n° 2.901 du 10 septembre 2010 modifiant l'ordonnance souveraine n° 15.191 du 17 janvier 2002 autorisant l'émission et la mise en circulation de pièces de monnaie de 0,01, 0,02, 0,05, 0,10, 0,20, 0,50, 1 et 2 €.

ALBERT II
PAR LA GRACE DE DIEU
PRINCE SOUVERAIN DE MONACO

Vu la Constitution ;

Vu l'ordonnance souveraine n° 15.185 du 14 janvier 2002 rendant exécutoire la convention sous forme d'échange de lettres dénommée «Convention Monétaire entre le Gouvernement de la République française, au nom de la Communauté Européenne, et le Gouvernement de Son Altesse Sérénissime le Prince de Monaco» ;

Vu l'ordonnance souveraine n° 15.191 du 17 janvier 2002 autorisant l'émission et la mise en circulation de pièces de monnaie de 0,01, 0,02, 0,05, 0,10, 0,20, 0,50, 1 et 2 €, modifiée ;

Vu la délibération du Conseil de Gouvernement en date du 1^{er} septembre 2010 qui Nous a été communiquée par Notre Ministre d'Etat ;

Avons Ordonné et Ordonnons :

L'article 2 de l'ordonnance souveraine n° 15.191 du 17 janvier 2002, modifiée, susvisée, est ainsi modifié :

«ARTICLE 2»

Le montant de l'émission s'élève à 6.438.663,12 €. Elle comprend :

* 460.179 pièces de 0,01 € dont :
- 350.700 pièces de millésime 2001 ;
- 40.000 pièces de millésime 2002 ;
- 14.999 pièces de millésime 2004 ;
- 35.300 pièces de millésime 2005 ;
- 11.180 pièces de millésime 2006 ;
- 8.000 pièces de millésime 2009.

* 506.159 pièces de 0,02 € dont :
- 396.900 pièces de millésime 2001 ;
- 40.000 pièces de millésime 2002 ;
- 14.999 pièces de millésime 2004 ;
- 35.000 pièces de millésime 2005 ;
- 11.260 pièces de millésime 2006 ;
- 8.000 pièces de millésime 2009.

* 432.679 pièces de 0,05 € dont :
- 323.500 pièces de millésime 2001 ;
- 40.000 pièces de millésime 2002 ;
- 14.999 pièces de millésime 2004 ;
- 35.000 pièces de millésime 2005 ;
- 11.180 pièces de millésime 2006 ;
- 8.000 pièces de millésime 2009.

* 865.679 pièces de 0,10 € dont :
- 323.500 pièces de millésime 2001 ;
- 407.200 pièces de millésime 2002 ;
- 100.800 pièces de millésime 2003 ;
- 14.999 pièces de millésime 2004 ;
- 11.180 pièces de millésime 2006 ;
- 8.000 pièces de millésime 2009.

* 900.079 pièces de 0,20 € dont :
- 389.900 pièces de millésime 2001 ;
- 376.000 pièces de millésime 2002 ;
- 100.000 pièces de millésime 2003 ;
- 14.999 pièces de millésime 2004 ;
- 11.180 pièces de millésime 2006 ;
- 8.000 pièces de millésime 2009.

* 821.679 pièces de 0,50 € dont :
- 323.500 pièces de millésime 2001 ;
- 364.000 pièces de millésime 2002 ;
- 100.000 pièces de millésime 2003 ;
- 14.999 pièces de millésime 2004 ;
- 11.180 pièces de millésime 2006 ;
- 8.000 pièces de millésime 2009.

* 1.776.279 pièces de 1 € dont :
- 994.600 pièces de millésime 2001 ;
- 512.500 pièces de millésime 2002 ;
- 135.000 pièces de millésime 2003 ;
- 14.999 pièces de millésime 2004 ;
- 11.180 pièces de millésime 2006 ;
- 100.000 pièces de millésime 2007 ;
- 8.000 pièces de millésime 2009.

* 1.974.301 pièces de 2 € dont :
- 923.300 pièces de millésime 2001 ;
- 496.000 pièces de millésime 2002 ;
- 228.000 pièces de millésime 2003 ;
- 14.999 pièces de millésime 2004 ;
- 11.180 pièces de millésime 2006 ;
- 20.001 pièces commémoratives de millésime 2007 ;
- 255.821 pièces de millésime 2009 ;
- 25.000 pièces de millésime 2010.

Notre Secrétaire d'Etat, Notre Directeur des Services Judiciaires et Notre Ministre d'Etat sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente ordonnance.

Donné en Notre Palais à Monaco, le dix septembre deux mille dix.

ALBERT.

*Par le Prince,
Le Secrétaire d'Etat :*
J. BOISSON.

ARRÊTÉS MINISTÉRIELS

Arrêté Ministériel n° 2010-460 du 9 septembre 2010 plaçant, sur sa demande, une fonctionnaire en position de disponibilité.

Nous, Ministre d'Etat de la Principauté,

Vu la loi n° 975 du 12 juillet 1975 portant statut des fonctionnaires de l'Etat, modifiée ;

Vu l'ordonnance souveraine n° 6.365 du 17 août 1978 fixant les conditions d'application de la loi n° 975 du 12 juillet 1975, modifiée, susvisée ;

Vu l'ordonnance souveraine n° 1.539 du 12 février 2008 portant nomination d'une Dactylo-comptable à la Trésorerie Générale des Finances ;

Vu la requête de M^{me} Claudine CRACCHIOLO, épouse KONIECZNY, en date du 8 juin 2010 ;

Vu la délibération du Conseil de Gouvernement en date du 29 juin 2010 ;

Arrêtons :

ARTICLE PREMIER.

M^{me} Claudine CRACCHIOLO, épouse KONIECZNY, Dactylo-Comptable à la Trésorerie Générale des Finances, est placée, sur sa demande, en position de disponibilité pour une période d'un an, jusqu'au 22 septembre 2011.

ART. 2.

Le Secrétaire Général du Ministère d'Etat et le Directeur des Ressources Humaines et de la Formation de la Fonction Publique sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Monaco, en l'Hôtel du Gouvernement, le neuf septembre deux mille dix.

Le Ministre d'Etat,
M. ROGER.

Arrêté Ministériel n° 2010-461 du 9 septembre 2010 abrogeant l'arrêté ministériel n° 2010-262 du 19 mai 2010 plaçant, sur sa demande, une fonctionnaire en position de disponibilité.

Nous, Ministre d'Etat de la Principauté,

Vu la loi n° 975 du 12 juillet 1975 portant statut des fonctionnaires de l'Etat, modifiée ;

Vu l'ordonnance souveraine n° 6.365 du 17 août 1978 fixant les conditions d'application de la loi n° 975 du 12 juillet 1975, modifiée, précitée ;

Vu l'ordonnance souveraine n° 2.642 du 5 mars 2010 portant nomination et titularisation d'un Attaché à la Direction de l'Action Sanitaire et Sociale ;

Vu l'arrêté ministériel n° 2010-262 du 19 mai 2010 plaçant, sur sa demande, une fonctionnaire en position de disponibilité ;

Vu la requête de M^{me} Anne PRAT en date du 7 juillet 2010 ;

Vu la délibération du Conseil de Gouvernement en date du 28 juillet 2010 ;

Arrêtons :

ARTICLE PREMIER.

Les dispositions de l'arrêté ministériel n° 2010-262 du 19 mai 2010, précité, plaçant une fonctionnaire en position de disponibilité, sont abrogées, à compter du 20 septembre 2010.

ART. 2.

Le Secrétaire Général du Ministère d'Etat et le Directeur des Ressources Humaines et de la Formation de la Fonction Publique sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Monaco, en l'Hôtel du Gouvernement, le neuf septembre deux mille dix.

Le Ministre d'Etat,
M. ROGER.

Arrêté Ministériel n° 2010-462 du 9 septembre 2010 plaçant, sur sa demande, une fonctionnaire en position de détachement.

Nous, Ministre d'Etat de la Principauté,

Vu la loi n° 975 du 12 juillet 1975 portant statut des fonctionnaires de l'Etat, modifiée ;

Vu l'ordonnance souveraine n° 6.365 du 17 août 1978 fixant les conditions d'application de la loi n° 975 du 12 juillet 1975, modifiée, précitée ;

Vu l'ordonnance souveraine n° 15.100 du 7 novembre 2001 portant nomination d'une Secrétaire-sténodactylographe dans les établissements d'enseignement ;

Vu la délibération du Conseil de Gouvernement en date du 7 septembre 2010 ;

Arrêtons :

ARTICLE PREMIER.

M^{lle} Géraldine LIBANON, Secrétaire-sténodactylographe dans les établissements d'enseignement, est placée, sur sa demande, en position de détachement auprès de l'Administration Communale, à compter du 13 septembre 2010.

ART. 2.

Le Secrétaire Général du Ministère d'Etat et le Directeur des Ressources Humaines et de la Formation de la Fonction Publique sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Monaco, en l'Hôtel du Gouvernement, le neuf septembre deux mille dix.

Le Ministre d'Etat,
M. ROGER.

*Arrêté Ministériel n° 2010-464 du 13 septembre 2010
nommant le Président suppléant de la Commission
Administrative Contentieuse de la Caisse Autonome des
Retraites.*

NOUS, Ministre d'Etat de la Principauté,

Vu la loi n° 455 du 27 juin 1947 sur les retraites des salariés, modifiée ;

Vu l'ordonnance souveraine n° 3.943 du 22 janvier 1968 fixant la composition de la Commission Administrative Contentieuse de la Caisse Autonome des Retraites ;

Vu l'arrêté ministériel n° 2009-126 du 16 mars 2009 nommant les membres de la Commission Administrative Contentieuse de la Caisse Autonome des Retraites ;

Vu la délibération du Conseil de Gouvernement en date du 1^{er} septembre 2010 ;

Arrêtons :

ARTICLE PREMIER.

M^{me} Sophie FLEURICHAMP, Juge au Tribunal de Première Instance, est nommée, pour une période expirant le 31 décembre 2011, Président suppléant de la Commission Administrative Contentieuse de la Caisse Autonome des Retraites en remplacement de M. Emmanuel ROBIN.

ART. 2.

Le Conseiller de Gouvernement pour les Affaires Sociales et la Santé est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Monaco, en l'Hôtel du Gouvernement, le treize septembre deux mille dix.

Le Ministre d'Etat,
M. ROGER.

*Arrêté Ministériel n° 2010-465 du 13 septembre 2010
nommant le Président suppléant de la Commission
Administrative Contentieuse de la Caisse Autonome des
Retraites des Travailleurs Indépendants.*

NOUS, Ministre d'Etat de la Principauté,

Vu la loi n° 644 du 17 janvier 1958 sur les retraites des travailleurs indépendants, modifiée ;

Vu l'ordonnance souveraine n° 1.812 du 30 mai 1958 portant application de la loi n° 644 du 17 janvier 1958, susvisée, modifiée ;

Vu l'ordonnance souveraine n° 5.889 du 12 octobre 1976 fixant la composition de la Commission Administrative Contentieuse de la Caisse Autonome des Retraites des Travailleurs Indépendants ;

Vu l'arrêté ministériel n° 2009-127 du 16 mars 2009 nommant les membres de la Commission Administrative Contentieuse de la Caisse Autonome des Retraites des Travailleurs Indépendants ;

Vu la délibération du Conseil de Gouvernement en date du 1^{er} septembre 2010 ;

Arrêtons :

ARTICLE PREMIER.

M^{me} Sophie FLEURICHAMP, Juge au Tribunal de Première Instance, est nommée pour une période expirant le 31 décembre 2011, Président suppléant de la Commission Administrative Contentieuse de la Caisse Autonome des Retraites des Travailleurs Indépendants en remplacement de M. Emmanuel ROBIN.

ART. 2.

Le Conseiller de Gouvernement pour les Affaires Sociales et la Santé est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Monaco, en l'Hôtel du Gouvernement, le treize septembre deux mille dix.

Le Ministre d'Etat,
M. ROGER.

**ARRÊTÉ DE LA DIRECTION
DES SERVICES JUDICIAIRES**

*Arrêté n° 2010-21 du 13 septembre 2010 désignant un Juge
chargé de l'application des peines pour l'année judiciaire
2010-2011.*

NOUS, Ministre Plénipotentiaire, Directeur des Services Judiciaires de la Principauté de Monaco ;

Vu l'ordonnance du 9 mars 1918 organisant la Direction des Services Judiciaires ;

Vu la loi n° 783 du 15 juillet 1965 portant organisation judiciaire ;

Vu l'article 399, alinéa 2 du code pénal ;

Arrêtons :

M. Florestan BELLINZONA, Juge au Tribunal de Première Instance, est chargé de l'application des peines pour l'année judiciaire 2010-2011.

Fait à Monaco, au Palais de Justice, le treize septembre deux mille dix.

*Le Ministre plénipotentiaire,
Directeur des Services Judiciaires,
Ph. NARMINO.*

ARRÊTÉS MUNICIPAUX

Arrêté Municipal n° 2010-2626 du 8 septembre 2010 portant ouverture d'un concours en vue du recrutement d'un Chef de Service dans les Services Communaux (Service Informatique).

Nous, Maire de la Ville de Monaco,

Vu la loi n° 959 du 24 juillet 1974 sur l'organisation communale, modifiée ;

Vu la loi n° 1.096 du 7 août 1986 portant statut des fonctionnaires de la Commune, modifiée ;

Arrêtons :

ARTICLE PREMIER.

Il est ouvert à la Mairie, un concours en vue du recrutement d'un Chef de Service au Service Informatique.

ART. 2.

Les candidats devront remplir les conditions suivantes :

- posséder la nationalité monégasque ;
- être fonctionnaire ;
- être titulaire d'un diplôme s'établissant au niveau Bac + 5 (ingénieur ou MIAGE) ou à défaut, justifier d'une expérience d'au moins dix ans dans un emploi similaire ;
- présenter une solide expérience de conduite de projets en informatique de gestion ;
- être apte à piloter un ensemble de ressources destinées à garantir la sécurité des données et le bon fonctionnement des systèmes d'information ;
- être apte à diriger une équipe ; à coordonner et à conduire des projets ;
- posséder de bonnes connaissances en gestion administrative et en gestion budgétaire ;
- posséder une bonne compréhension de l'anglais technique.

ART. 3.

Les dossiers de candidatures devront être adressés au Secrétariat Général de la Mairie dans les dix jours de la publication du présent arrêté.

Ils comporteront les pièces ci-après énumérées :

- une demande sur papier libre ;
- un curriculum-vitae ;
- deux extraits de l'acte de naissance ;
- un certificat de nationalité ;
- un extrait du casier judiciaire de moins de trois mois de date ;
- une copie certifiée conforme des titres et références présentés.

ART. 4.

Le concours aura lieu sur titres et références.

ART. 5.

Le Jury d'examen sera composé comme suit :

- M. le Maire, Président,
- M. C. MARICIC, Conseiller Communal,
- le Secrétaire Général de la Mairie, Directeur du Personnel des Services Municipaux, ou son représentant,
- M^{me} le Directeur des Ressources Humaines et de la Formation de la Fonction Publique ou son représentant,

- M^{me} N. VACCAREZZA, Membre titulaire représentant les fonctionnaires communaux au sein des Commissions Paritaires.

ART. 6.

Une ampliation du présent arrêté, en date du 8 septembre 2010, a été transmise à S. E. M. le Ministre d'Etat.

Monaco, le 8 septembre 2010.

*Le Maire,
G. MARSAN.*

Arrêté Municipal n° 2010-2732 du 13 septembre 2010 portant délégation de pouvoirs dans les fonctions de Maire.

Nous, Maire de la Ville de Monaco,

Vu l'article 85 de la Constitution ;

Vu l'article 50 de la loi n° 959 du 24 juillet 1974 sur l'organisation communale, modifiée ;

Arrêtons :

ARTICLE PREMIER.

Monsieur André J. CAMPANA, Adjoint, est délégué dans les fonctions de Maire du mercredi 22 au jeudi 23 septembre 2010 inclus.

ART. 2.

Une ampliation du présent arrêté, en date du 13 septembre 2010, a été transmise à S.E. M. le Ministre d'Etat.

Monaco, le 13 septembre 2010.

Le Maire,
G. MARSAN.

AVIS ET COMMUNIQUÉS

MINISTÈRE D'ÉTAT

Secrétariat Général - Journal de Monaco.

Nouvelle édition de l'ouvrage «La Principauté de Monaco - l'Etat, Son Statut International, Ses Institutions».

La nouvelle édition de l'ouvrage «La Principauté de Monaco - l'Etat, Son Statut International, Ses Institutions» est en vente au Ministère d'Etat, Service du Journal de Monaco, Place de la Visitation à Monaco-Ville au prix unitaire de 32 euros T.T.C.

Mise en vente de l'ouvrage «The Principality of Monaco - State - International Status - Institutions».

Le public est informé qu'une seconde édition en langue anglaise de l'ouvrage «The Principality of Monaco - State - International Status - Institutions» est disponible au Service du Journal de Monaco, au prix unitaire de 60 euros T.T.C.

Direction des Ressources Humaines et de la Formation de la Fonction Publique

Avis de recrutement n° 2010-121 d'un Chef de Section au Service des Travaux Publics.

La Direction des Ressources Humaines et de la Formation de la Fonction Publique fait savoir qu'il va être procédé au recrutement d'un Chef de Section au Service des Travaux Publics pour une durée de trois années, la période d'essai étant de six mois.

L'échelle indiciaire afférente à la fonction a pour indices majorés extrêmes 456/583.

Les conditions à remplir sont les suivantes :

- être titulaire d'un diplôme d'Ingénieur bâtiment ou travaux publics ;

- posséder une connaissance des techniques et métiers du bâtiment et/ou travaux publics et posséder une expérience professionnelle d'au moins cinq années en la matière ;

- maîtriser l'utilisation d'outils informatiques de gestion et de planification ;

- une connaissance des règles et pratiques administratives des marchés publics serait appréciée.

Avis de recrutement n° 2010-122 de deux Agents d'accueil au Service des Parkings Publics.

La Direction des Ressources Humaines et de la Formation de la Fonction Publique fait savoir qu'il va être procédé au recrutement de deux Agents d'accueil au Service des Parkings Publics pour une durée déterminée, la période d'essai étant de trois mois.

L'échelle indiciaire afférente à la fonction a pour indices majorés extrêmes 236/322.

La fonction afférente à l'emploi consiste notamment à assurer l'accueil et la surveillance dans les parkings publics, y compris la nuit, les dimanches et jours fériés.

Les conditions à remplir sont les suivantes :

- être titulaire du permis de conduire de la catégorie «B» (véhicules de tourisme) ;

- justifier des rudiments d'une langue étrangère (anglais, allemand, italien) ;

- justifier d'une expérience en matière de gardiennage.

Avis de recrutement n° 2010-123 d'un Rédacteur Principal à la Direction des Affaires Internationales.

La Direction des Ressources Humaines et de la Formation de la Fonction Publique fait savoir qu'il va être procédé au recrutement d'un Rédacteur Principal à la Direction des Affaires Internationales pour une durée déterminée, la période d'essai étant de trois mois.

L'échelle indiciaire afférente à la fonction a pour indices majorés extrêmes 397/497.

Les conditions à remplir sont les suivantes :

- être titulaire d'un diplôme de l'enseignement supérieur de niveau Baccalauréat + 4 dans le domaine du droit ;

- posséder de bonnes aptitudes à la rédaction et à la synthèse ;

- avoir des connaissances en langue anglaise (écrit et parlé) ;

- maîtriser l'utilisation des outils informatiques ;

- la possession d'un diplôme universitaire de 3^{ème} cycle dans le domaine du droit ainsi que la connaissance d'une langue étrangère supplémentaire, seraient appréciées.

ENVOI DES DOSSIERS

En ce qui concerne les avis de recrutement visés ci-dessus, les candidats devront faire parvenir à la Direction des Ressources Humaines et de la Formation de la Fonction Publique - Stade Louis II - Entré H - 1, avenue de Castelans - PB 672 - MC 98014 Monaco Cédex dans un délai de dix jours à compter de leur publication au Journal de Monaco, un dossier comprenant :

- une lettre de motivation ;

- une copie des titres et références ;

- un curriculum-vitae ;

- une copie de la carte d'identité ou de la carte de séjour pour les résidents en Principauté.

Les personnes ayant déjà fait acte de candidature au cours des six mois précédents n'ont pas l'obligation de fournir les documents susvisés, hormis la lettre de motivation.

Le candidat retenu s'engage, à la demande de l'Administration, à produire un extrait de casier judiciaire de moins de trois mois.

Conformément à la loi, la priorité d'emploi sera réservée aux candidats de nationalité monégasque.

DÉPARTEMENT DES FINANCES ET DE L'ÉCONOMIE

Direction de l'Habitat.

Offres de location en application de la loi n° 1.291 du 21 décembre 2004 relative aux conditions de location de certains locaux à usage d'habitation construits ou achevés avant le 1^{er} septembre 1947.

OFFRE DE LOCATION

D'un appartement situé 7, Place d'Armes à Monaco, 2^{ème} étage, composé de quatre pièces, cuisine, salle de bains complète, salle de douche, balcons, rangements, d'une superficie de 96 m².

Loyer mensuel : 2.550 euros.

Charges mensuelles en sus.

Les personnes inscrites en qualité de «protégé» intéressées par cette offre devront notifier leur candidature par lettre recommandée avec demande d'avis de réception simultanément :

- au représentant du propriétaire : Groupe S.M.I.R., 4, boulevard des Moulins à Monaco, tél. 92.16.58.00 ;

- à la Direction de l'Habitat, 10 bis, quai Antoine 1^{er},

au plus tard quinze jours après la publication de la présente insertion.

Monaco, le 17 septembre 2010.

OFFRE DE LOCATION

D'un appartement situé 1, rue Langlé, 3^{ème} étage, composé de quatre pièces, 2 salle de bains, wc indépendant, cuisine équipée, 3 balcons, refait neuf, d'une superficie de 94 m².

Loyer mensuel : 3.000 euros.

Charges mensuelles : 50 euros.

Les personnes inscrites en qualité de «protégé» intéressées par cette offre devront notifier leur candidature par lettre recommandée avec demande d'avis de réception simultanément :

- au représentant du propriétaire : Agence Mazza Immobilier, 10, boulevard Princesse Charlotte à Monaco, tél. 97.77.35.35 ;

- à la Direction de l'Habitat, 10 bis, quai Antoine 1^{er},

au plus tard quinze jours après la publication de la présente insertion.

Monaco, le 17 septembre 2010.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES SOCIALES ET DE LA SANTÉ

Direction de l'Action Sanitaire et Sociale.

Tour de garde des médecins généralistes - 4^{ème} trimestre 2010.

OCTOBRE

2 et 3	Samedi-Dimanche	D ^o ROUGE
9 et 10	Samedi-Dimanche	D ^o MARQUET
16 et 17	Samedi-Dimanche	D ^o SELLAM

23 et 24	Samedi-Dimanche	D ^r LANTERI-MINET	12 novembre - 19 novembre	Pharmacie PLATI 5, rue Plati
30 et 31	Samedi-Dimanche	D ^r SAUSER.	19 novembre - 26 novembre	Pharmacie ASLANIAN 2, boulevard d'Italie
NOVEMBRE				
1	Lundi (Toussaint)	D ^r LEANDRI	26 novembre - 3 décembre	Pharmacie CARNOT 37, boulevard du Jardin Exotique
6 et 7	Samedi-Dimanche	D ^r ROUGE	3 décembre - 10 décembre	Pharmacie des MOULINS 27, boulevard des Moulins
13 et 14	Samedi-Dimanche	D ^r TRIFILIO	10 décembre - 17 décembre	Pharmacie du JARDIN EXOTIQUE 31, avenue Hector Otto
19	Vendredi (Fête SAS le Prince Souverain)	D ^r LEANDRI	17 décembre - 24 décembre	Pharmacie de la COSTA 26, avenue de la Costa
20 et 21	Samedi-Dimanche	D ^r MARQUET	24 décembre - 31 décembre	Pharmacie CENTRALE 1, place d'Armes
27 et 28	Samedi-Dimanche	D ^r SELLAM	31 décembre - 7 janvier 2011	Pharmacie de L'ESTORIL 31, avenue Princesse Grace
DECEMBRE				
4 et 5	Samedi-Dimanche	D ^r SAUSER		
8	Mercredi (Immaculée Conception)	D ^r LEANDRI		
11 et 12	Samedi-Dimanche	D ^r TRIFILIO		
18 et 19	Samedi-Dimanche	D ^r ROUGE		
25 et 26	Samedi-Dimanche (Noël)	D ^r SELLAM		
JANVIER 2011				
1 et 2	Samedi-Dimanche (Jour de l'an)	D ^r DE SIGALDI		

N.B. : La garde débute le vendredi à 20 heures pour s'achever le lundi matin à 7 heures.

Tour de garde des pharmacies - 4^{ème} trimestre 2010.

24 septembre - 1 ^{er} octobre	Pharmacie SAN CARLO 22, boulevard des Moulins
1 ^{er} octobre - 8 octobre	Pharmacie INTERNATIONALE 22, rue Grimaldi
8 octobre - 15 octobre	Pharmacie de la MADONE 4, boulevard des Moulins
15 octobre - 22 octobre	Pharmacie MEDECIN 19, boulevard Albert 1 ^{er}
22 octobre - 29 octobre	Pharmacie de L'ANNONCIADE 24, boulevard d'Italie
29 octobre - 5 novembre	Pharmacie FERRY 1, rue Grimaldi
5 novembre - 12 novembre	Pharmacie de FONTVIEILLE 25, avenue Albert II

N.B. : Durant les heures de garde nocturnes, il convient, en cas d'urgence, de se rendre préalablement au poste de police le plus proche.

MAIRIE

Conseil Communal - Convocation en session ordinaire - Séance publique du 21 septembre 2010.

Conformément aux dispositions des articles 10 et 25 de la loi n° 959 du 24 juillet 1974 sur l'organisation communale, modifiée, le Conseil Communal, convoqué en session ordinaire à compter du 15 septembre 2010, se réunira en séance publique, à la Mairie, le mardi 21 septembre 2010 à 18 heures.

L'ordre du jour de cette session comprendra l'examen des affaires suivantes :

I. Présentation du Compte Administratif du Maire et du Compte de Gestion du Receveur Municipal pour l'année 2009 ;

II. Modifications d'organigramme ;

III. Tunnel descendant : transfert de parcelles du domaine public de la commune au profit du domaine public de l'Etat ;

IV. Tarifs 2011 : jardin exotique, salle du canton - espace polyvalent, service d'Actions Sociales et de Loisirs ;

V. Questions diverses.

*Liste des arrêtés municipaux d'autorisation d'occupation privative du domaine public communal et des voies publiques.
d'une durée supérieure ou égale à six mois et d'une superficie supérieure ou égale à 10 m².*

BÉNÉFICIAIRE	ENSEIGNE	ADRESSE	DURÉE DE L'AUTORISATION	SUPERFICIE	NUMERO
S.A.M. A ROCA	A ROCA	15, rue Louis Notari	Du 01/01/2010 au 31/12/2010	28,60 m ²	2010-0193
Monsieur Ange GIRALDI	A.G. BOATS	1, Quai Antoine I ^{er}	Du 01/01/2010 au 31/12/2010	14,90 m ²	2010-0629
S.A.R.L. MONACO PASTA	ALDEN'T	rue de la Lùjernetta	Du 01/01/2010 au 31/12/2010	11,00 m ²	2010-0828
Monsieur Franck HERVE	ARISTON BAR	39, avenue Princesse Grace	Du 01/01/2010 au 31/12/2010	73,10 m ²	2010-1071
S.A.M. J. GISMONDI - C. PASTOR MONTE-CARLO	ART & ROPY	11, avenue Princesse Grace	Du 01/01/2010 au 31/12/2010	39,00 m ²	2010-1114
Monsieur André AIRALDI	AU BEBE JOUFFLU	4, rue Princesse Florestine	Du 01/01/2010 au 31/12/2010	24,50 m ²	2010-1196
Madame Mireille GAGLIO	AU GATEAU DES ROIS	20, rue Princesse Caroline	Du 01/01/2010 au 31/12/2010	20,00 m ²	2010-0824
Madame Sabrina PIZZIGONI	AU ROYALTY	21, rue Princesse Caroline	Du 01/01/2010 au 31/12/2010	56,00 m ²	2010-0898
Madame Mireille GAGLIO	AUTO-MOTO GARAGE	7, rue de Millo	Du 01/01/2010 au 31/12/2010	11,50 m ²	2010-0894
Monsieur Olivier MARTINEZ	AUX SOUVENIRS DE MONACO	6, Place du Palais	Du 01/01/2010 au 31/12/2010	17,40 m ²	2010-0670
Madame Jérôme MAIGNOT	BAR EXPRESS	22, rue Comte Félix Gastaldi	Du 01/01/2010 au 31/12/2010	53,00 m ²	2010-0810
Messieurs CHALEIX et GABRIEL	BAR EXPRESS MONDIAL	3, rue Princesse Caroline	Du 01/01/2010 au 31/12/2010	25,00 m ²	2010-0603
Madame ARTIERI et Monsieur ACHTOUK	BAR RESTAURANT TONY	6, rue Comte Félix Gastaldi	Du 01/01/2010 au 31/12/2010	17,60 m ²	2010-1125
Monsieur Johnny SAPPRACONE	BAR TIP TOP	11, avenue des Spélugues	Du 28/05/2010 au 31/12/2010	16,00 m ²	2010-1832
Monsieur Frédéric ANFOSSO	BILIG CAFE	11 bis, rue Princesse Caroline	Du 01/01/2010 au 31/12/2010	29,50 m ²	2010-0518
S.A.R.L. BRASSERIE DE MONACO	BRASSERIE DE MONACO	36, route de la Piscine	Du 01/01/2010 au 31/12/2010	453,00 m ²	2010-0353
Monsieur Augusto José PEREIRA	BRIEFING CAFE	57, rue Grimaldi	Du 01/01/2010 au 31/12/2010	20,00 m ²	2010-0312
Monsieur Hervé PINTO DOS SANTOS	BUFFET DE LA GARE	9, Allée Lazare Sauvaigo	Du 01/01/2010 au 31/12/2010	45,00 m ²	2010-0806
S.A.R.L. CACIO E PEPE	CACIO E PEPE - OSTERIA ROMANA	32, Quai Jean-Charles Rey	Du 01/01/2010 au 31/12/2010	21,00 m ²	2010-0901
S.A.R.L. BIG APPETITE	COSMOPOLITAN RESTAURANT WINE BAR	7, rue du Portier	Du 01/01/2010 au 31/12/2010	16,70 m ²	2010-0127
Monsieur Patrick STAHL	CROCK'IN	22, rue Princesse Caroline	Du 01/01/2010 au 31/12/2010	36,80 m ²	2010-0897
Monsieur Jean-Charles BOERI	D'A VUTA	1, rue Colonel Bellando de Castro	Du 01/01/2010 au 31/12/2010	57,00 m ²	2010-0676
Monsieur Roberto PASINELLI	EDEN BAR	9, Place d'Armes	Du 01/01/2010 au 31/12/2010	42,60 m ²	2010-0123
S.C.S. DEL BELLINO & Cie	FLASHMAN'S	7, avenue Princesse Alice	Du 01/01/2010 au 31/12/2010	21,50 m ²	2010-0066
S.A.R.L. FREDY'S INTERNATIONAL	FREDY'S INTERNATIONAL	6, rue de l'Eglise	Du 01/01/2010 au 31/12/2010	47,90 m ²	2010-0646
S.A.M. HABITAT	HABITAT	7, avenue Saint Charles	Du 01/01/2010 au 31/12/2010	10,00 m ²	2010-1087
S.A.M. HOTEL MIRAMAR	HOTEL MIRAMAR	1 bis, avenue Président J-F Kennedy	Du 01/01/2010 au 31/12/2010	16,00 m ²	2010-0204
Monsieur Guy MIERCZUK	INSTINCT	1, rue Princesse Florestine	Du 01/01/2010 au 31/12/2010	60,20 m ²	2010-0194
Monsieur Eric BURCKEL	KIOSQUE A JOURNAUX	Place d'Armes	Du 01/01/2010 au 31/12/2010	11,10 m ²	2010-0124
Madame Carine DICK	KIOSQUE TOPAZE	Place d'Armes	Du 01/01/2010 au 31/12/2010	24,20 m ²	2010-0126
Monsieur Roberto ALLASIA	LA CARAVELLE	Quai Albert I ^{er}	Du 01/01/2010 au 31/12/2010	51,40 m ²	2010-1843
S.C.S. QUENON & Cie	LA DOLCE VITA	25, boulevard Albert I ^{er}	Du 01/01/2010 au 31/12/2010	14,50 m ²	2010-0190
S.A.M. BAR RESTAURANT SAN CARLO	LA MAISON DU CAVIAR	1, avenue Saint-Charles	Du 01/01/2010 au 31/12/2010	16,40 m ²	2010-0062
Monsieur Jean-Pierre SEMBOLINI	LA PAMPA	8, Place du Palais	Du 01/01/2010 au 31/12/2010	31,90 m ²	2010-0650
Monsieur Franck BERTI	LA PANINOTECA	Quai Albert I ^{er}	Du 01/01/2010 au 31/12/2010	120,00 m ²	2010-0249
Messieurs ORSOLINI et MARTINELLI	LA PIAZZA	9, rue du Portier	Du 01/01/2010 au 31/12/2010	37,50 m ²	2010-0128

BÉNÉFICIAIRE	ENSEIGNE	ADRESSE	DURÉE DE L'AUTORISATION	SUPERFICIE	NUMERO
S.C.S. MOLLER & Cie	LA PLACE DU MARCHE	3, Place d'Armes	Du 01/01/2010 au 31/12/2010	48,70 m ²	2010-0121
M. et M ^{me} CICCOLELLA Raffaele	LA PROVENCE	22, rue Grimaldi	Du 01/01/2010 au 31/12/2010	20,45 m ²	2010-0303
S.C.S. GROSSI & Cie	LA ROMANTICA	3, avenue Saint Laurent	Du 01/01/2010 au 31/12/2010	15,75 m ²	2010-0067
S.C.S. ALMONDO, FRITTELLA & Cie	LA SALIERE BY BICE	28, Quai Jean-Charles Rey	Du 01/01/2010 au 31/12/2010	20,00 m ²	2010-1384
Monsieur et Madame DIDIER Patrick	L'ATELIER DU GLACIER	9, rue Princesse Caroline	Du 01/01/2010 au 31/12/2010	12,00 m ²	2010-0430
Monsieur Denis TARTAGLINO	LE BAMBI	Quai Albert I ^{er}	Du 01/01/2010 au 31/12/2010	118,00 m ²	2010-0623
Monsieur Denis TARTAGLINO	LE BAMBI	11 bis, rue Princesse Caroline	Du 01/01/2010 au 31/12/2010	30,60 m ²	2010-0198
Monsieur Richard BATTAGLIA	LE BAOBAB	Avenue Princesse Grace	Du 01/01/2010 au 31/12/2010	86,30 m ²	2010-0133
S.A.R.L. BARRACUDA	LE BARRACUDA	27, boulevard Albert I ^{er}	Du 15/05/2010 au 31/12/2010	50,00 m ²	2010-1833
Monsieur Benito DI GIOVANNI	LE BOTTICELLI	1, avenue Président J-F Kennedy	Du 01/01/2010 au 31/12/2010	36,00 m ²	2010-0203
Monsieur Roland NATALI	LE COIN DU SOUVENIR	7, Place du Palais	Du 01/01/2010 au 31/12/2010	15,00 m ²	2010-1329
Madame Mireille GAGLIO	LE DAUPHIN VERT	Quai Albert I ^{er}	Du 01/01/2010 au 31/12/2010	120,00 m ²	2010-0332
Madame Mireille GAGLIO	LE DAUPHIN VERT	20, rue Princesse Caroline	Du 01/01/2010 au 31/12/2010	37,30 m ²	2010-0331
S.C.S. Jean-Christophe DUMAS & Cie	LE HUIT ET DEMI	4, rue Langlé	Du 01/01/2010 au 31/12/2010	111,30 m ²	2010-0205
S.N.C. BUREAU & BEAUDOR	LE MONTE-CARLO BAR	1, avenue Prince Pierre	Du 01/01/2010 au 31/12/2010	26,10 m ²	2010-0098
S.A.R.L. PACIFIC MONTE-CARLO	LE PACIFIC MONTE-CARLO	17, avenue des Spélugues	Du 28/05/2010 au 31/12/2010	30,00 m ²	2010-1828
Monsieur Francesco VENERUSO	LE PINOCCHIO	30 - 31, rue Comte Félix Gastaldi	Du 01/01/2010 au 31/12/2010	10,10 m ²	2010-1130
Monsieur Francesco VENERUSO	LE PINOCCHIO	30 - 31, rue Comte Félix Gastaldi	Du 01/01/2010 au 31/12/2010	26,80 m ²	2010-1131
S.C.S. FRANCIS POIDEVIN & Cie	LE QUAI DES ARTISTES	4, Quai Antoine I ^{er}	Du 01/01/2010 au 31/12/2010	306,20 m ²	2010-0620
S.C.S. FRANCIS POIDEVIN & Cie	LE QUAI DES ARTISTES	4, Quai Antoine I ^{er}	Du 01/01/2010 au 30/09/2010	91,00 m ²	2010-1328
Madame Michelle TERRAGNO	LE SANTA CRUZ	10, rue Terrazzani	Du 01/01/2010 au 31/12/2010	34,40 m ²	2010-0640
S.C.S. LUPOLI & Cie	LE SHANGRI-LA	Quai Albert I ^{er}	Du 01/01/2010 au 31/12/2010	118,00 m ²	2010-0317
S.C.S. LUPOLI & Cie	LE SHANGRI-LA	17, rue Princesse Caroline	Du 01/01/2010 au 31/12/2010	78,00 m ²	2010-0315
Madame Anna SANTAMARIA	LE STELLA POLARIS	3, avenue Président J-F Kennedy	Du 01/01/2010 au 31/12/2010	12,60 m ²	2010-0206
S.A.M. SEHTAM	L'ESCALE	Quai Albert I ^{er}	Du 01/01/2010 au 31/12/2010	120,00 m ²	2010-0335
S.A.M. SEHTAM	L'ESCALE	17, boulevard Albert I ^{er}	Du 01/01/2010 au 31/12/2010	41,20 m ²	2010-0334
Madame Laure GABRIELLI	L'ESTRAGON	6/8, rue Emile de Loth	Du 01/01/2010 au 31/12/2010	34,90 m ²	2010-0822
S.C.S. MIROGLIO & Cie	LO SFIZIO	27 bis, rue du Portier	Du 01/01/2010 au 31/12/2010	17,20 m ²	2010-1073
Madame Ketty GASTALDI	LOGA CAFE	25, boulevard des Moulins	Du 01/01/2010 au 31/12/2010	20,40 m ²	2010-0634
Monsieur Daniel POYET	L'OLIVERAIE	Place des Moulins	Du 01/01/2010 au 31/12/2010	50,20 m ²	2010-0313
S.A.M. MAISON MULLOT	MAISON MULLOT	19, boulevard des Moulins	Du 01/01/2010 au 31/12/2010	21,00 m ²	2010-0636
Monsieur Ange PIEPOLI	MC CARTHY'S PUB	7, rue du Portier	Du 01/01/2010 au 31/12/2010	18,00 m ²	2010-1484
Monsieur Arnoux CORPORANDY	MONACO BAR	1, Place d'Armes	Du 01/01/2010 au 31/12/2010	62,00 m ²	2010-0826
Madame Doris PICARD	MONACO SOUVENIRS MONTE-CARLO	8, Place du palais	Du 01/01/2010 au 31/12/2010	21,00 m ²	2010-0651
S.A.R.L. TREBECA	MOZZA	11, rue du Portier	Du 01/01/2010 au 31/12/2010	38,00 m ²	2010-0639
S.A.R.L. MITICO	MYSTIC CAFE	16/18, rue Princesse Caroline	Du 01/01/2010 au 31/12/2010	95,00 m ²	2010-0530
Monsieur Giancarlo TABURCHI	PASTA ROCA	23, rue Comte Félix Gastaldi	Du 01/01/2010 au 31/12/2010	16,80 m ²	2010-1119
Madame Karine COTTARD	PATISSERIE RIVIERA	27, boulevard des Moulins	Du 01/01/2010 au 31/12/2010	16,50 m ²	2010-0578
S.C.S. ZANI & Cie	PIZZA PINO	7, Place d'Armes	Du 01/01/2010 au 31/12/2010	39,60 m ²	2010-0638
Madame Alexandra FISSORE	PIZZART	32, 33, route de la Piscine	Du 09/07/2010 au 31/12/2010	205,00 m ²	2010-2202
Madame Catherine BIANCHERI-BORDERO	PIZZERIA DA CATERINA	avenue Princesse Grace	Du 01/01/2010 au 31/12/2010	116,30 m ²	2010-0134
Monsieur Giancarlo TABURCHI	PIZZERIA DA SERGIO	22, rue Basse	Du 01/01/2010 au 31/12/2010	15,50 m ²	2010-1148
Monsieur Robert RICHELMI	PIZZERIA MONEGASQUE	4, rue Terrazzani	Du 01/01/2010 au 31/12/2010	14,00 m ²	2010-0101
Monsieur Luigi FORCINITI	PLANET PASTA	6, rue Imberty	Du 01/01/2010 au 31/12/2010	19,00 m ²	2010-0825
Monsieur Carlo ROSSI	PULCINELLA	17, rue du Portier	Du 01/01/2010 au 31/12/2010	60,00 m ²	2010-0131

BÉNÉFICIAIRE	ENSEIGNE	ADRESSE	DURÉE DE L'AUTORISATION	SUPERFICIE	NUMERO
S.A.M. BAR RESTAURANT RAMPOLDI	RAMPOLDI	3, avenue des Spelugues	Du 28/05/2010 au 31/12/2010	38,00 m ²	2010-1830
Monsieur Lorenzo OLIVIERI	RESTAURANT LORENZO	7, avenue Princesse Grace	Du 01/01/2010 au 31/12/2010	22,80 m ²	2010-0132
S.C.S. COBHAM & Cie	ROYAL THAI	18, rue de Millo	Du 01/01/2010 au 31/12/2010	25,60 m ²	2010-0582
Monsieur Salvador TREVES	SASS'CAFE	11, avenue Princesse Grace	Du 01/01/2010 au 31/12/2010	30,00 m ²	2010-1366
Monsieur Salvador TREVES	SASS'CAFE	11, avenue Princesse Grace	Du 01/04/2010 au 31/10/2010	30,00 m ²	2010-1387
S.A.M. STARS AND BARS	STARS 'N' BARS	Quai Albert I ^{er}	Du 01/01/2010 au 31/12/2010	434,60 m ²	2010-0580
S.A.R.L. TARTINE	TARTINE	30, route de la Piscine	Du 01/01/2010 au 31/12/2010	205,00 m ²	2010-0352
Monsieur Franck BERTI	TEA FOR TWO	11, boulevard Albert I ^{er}	Du 01/01/2010 au 31/12/2010	33,00 m ²	2010-0188
S.A.R.L. VIRAGE	TENDER TO VIRAGE	1, Quai Albert I ^{er}	Du 14/05/2010 au 31/12/2010	84,50 m ²	2010-1845
S.A.M. LE RELAIS DU CHÂTEAU DE MADRID	THE LIVING ROOM	7, avenue des Spélugues	Du 28/05/2010 au 31/12/2010	21,00 m ²	2010-1827
Monsieur Frédéric ANFOSSO	U CAVAGNETU	14-16, rue Comte Félix Gastaldi	Du 01/01/2010 au 31/12/2010	16,40 m ²	2010-1137
S.A.R.L. UN CAFE THEATRE	UN CAFE THEATRE	Place des Bougainvilliers	Du 27/04/2010 au 31/12/2010	70,00 m ²	2010-1430
S.A.R.L. 3 G	WINE O'CLOCK	3, avenue Saint Laurent	Du 01/01/2010 au 31/12/2010	19,00 m ²	2010-0807
S.A.R.L. MONACO GOURMET	ZEST	6, route de la Piscine	Du 01/01/2010 au 31/12/2010	504,00 m ²	2010-0350
Monsieur Alain THOURAULT		3, Place du Palais	Du 01/01/2010 au 31/12/2010	10,40 m ²	2010-0675

Avis de vacance d'emploi n° 2010-070 d'un poste d'Educatrice de Jeunes Enfants à la crèche des Eucalyptus est vacant au Service d'Actions Sociales et de Loisirs.

Le Secrétaire Général de la Mairie, Directeur du Personnel des Services Municipaux, fait connaître qu'un poste d'Educatrice de Jeunes Enfants à la crèche des Eucalyptus est vacant au Service d'Actions Sociales et de Loisirs.

Les conditions à remplir sont les suivantes :

- être titulaire du diplôme d'Etat d'Educateur de Jeunes Enfants ;
- être titulaire d'une attestation de formation aux premiers secours ;
- justifier d'une expérience professionnelle en établissement d'accueil collectif de petite enfance.

ENVOI DES DOSSIERS

En ce qui concerne l'avis de vacance visé ci-dessus, les candidats devront adresser, au Secrétariat Général de la Mairie, dans un délai de dix jours à compter de sa publication au Journal de Monaco, un dossier comprenant :

- une demande sur papier libre ;
- un curriculum-vitae ;
- deux extraits de l'acte de naissance ;
- un certificat de nationalité (pour les personnes de nationalité monégasque) ;
- un extrait du casier judiciaire de moins de trois mois de date ;

- une copie certifiée conforme des titres et références présentés.

Conformément à la loi, la priorité d'emploi sera réservée aux candidats de nationalité monégasque.

INFORMATIONS

La Semaine en Principauté

Manifestations et spectacles divers

Hôtel Hermitage - Limun Bar

Tous les jours, à partir de 16 h 30,
Animation musicale.

Port de Fontvieille

Tous les samedis, de 9 h 30 à 17 h 30,
Foire à la brocante.

Auditorium Rainier III

Le 26 septembre, à 18 h,

Concert symphonique par l'Orchestre Philharmonique de Monte-Carlo sous la direction de Yakov Kreizbeirg avec Martin Helmchen, piano. Au programme : Mendelssohn et Mahler.

Le 3 octobre, à 18 h,

Concert symphonique par l'Orchestre Philharmonique de Monte-Carlo sous la direction d'Emmanuel Krivine avec Lars Vogt, piano. Au programme : Liszt, Blacher et Brahms.

Le 6 octobre, à 16 h,

Concert symphonique par l'Orchestre Philharmonique de Monte-Carlo à la Rencontre du Jeune Public sous la direction de Jean-Christophe Spinosi avec Raphaëlle Truchot Barraya, flûte.

Bibliothèque Louis Notari

Le 23 septembre, à 19 h,

Cycle «Le film noir américain» - Projection cinématographique de «Assurance sur la mort» de Billy Wilder.

Le 30 septembre, à 19 h,

Cycle «Le film noir américain» - Projection cinématographique de «La cité sans voile» de Jules Dassin.

Salle Garnier de l'Opéra de Monte-Carlo

Le 28 septembre, à 20 h,

Cérémonie de remise des Prix de la Fondation Prince Pierre de Monaco (Littéraire, Musical et Artistique).

Théâtre Princesse Grace

Les 7, 8 et 9 octobre, à 21 h,

Les 9 et 10 octobre, à 15 h,

25^{ème} Monte-Carlo Magic Stars.

Théâtre des Variétés

Le 27 septembre, à 21 h,

Projection : «Léon Morin, Prêtre» de Jean-Pierre Melville proposée par les Archives Audiovisuelles de Monaco dans le cadre de la Fondation Prince Pierre.

Le 1^{er} octobre, à 21 h,

Théâtre : «La Patience des buffles» d'après le roman «La Patience des Buffles sous la Pluie» de David Thomas (Lauréat de la bourse de la découverte 2009), adaptation et mise en scène de Julien Sibre, avec Marc Bottiau, Raphaël Cohen, Stéphanie Hédin et Sandra Valentin, organisé par la Compagnie Minus & Cortex.

Le 5 octobre, à 20 h 30,

«Les Mardis du Cinéma» : «Une étoile est née» de George Cukor, projection cinématographique organisée par les Archives Audiovisuelles de Monaco.

Le 6 octobre, à 20 h 30,

Concert : Récital de piano de Alexander Romanovsky, concert organisé par l'Association Ars Antonina.

Hôtel Hermitage - Salle Belle Epoque

Le 6 octobre, à 20 h 30,

Défilé de mode présenté par la Maison Escada organisé par l'Œuvre de Sœur Marie.

Rue Caroline - Galerie Marlborough

Le 21 septembre, à 12 h 15,

«Marche pour tous», organisée par l'Association Monégasque pour la Recherche de la maladie l'Alzheimer.

*Expositions**Musée Océanographique*

Tous les jours, de 10 h 30 à 19 h,

Le Micro-Aquarium : Une conférencière spécialisée présente au public sur grand écran, la vie microscopique des aquariums et de la mer Méditerranée.

Jusqu'au 30 septembre,

En ouverture des célébrations du Centenaire du Musée Océanographique, exposition «Cornucopia» de Damien Hirst présentée en collaboration avec le Nouveau Musée National de Monaco.

Musée des Timbres et des Monnaies

Ouvert tous les jours, de 9 h 30 à 17 h,

Exposition-vente sur 500 m² de monnaies, timbres de collection, maquettes et documents philatéliques relatifs aux événements ayant jalonné les 50 ans de Règne du Prince Rainier III. Le Musée des Timbres et des Monnaies de Monaco présente les collections philatéliques et numismatiques des Princes souverains, témoignage autant historique qu'artistique, technique et culturel de la souveraineté de la Principauté.

Terrasses des Prisons

Jusqu'au 31 décembre,

Exposition en image sur le thème «Le Musée ... 100 ans déjà», en ouverture des célébrations du Centenaire du Musée Océanographique.

Maison de l'Amérique Latine

(tous les jours sauf dimanches et jours fériés)

Jusqu'au 18 septembre, de 15 h à 20 h,

Exposition de peintures : «Le Rêveur» par Parice.

Du 22 septembre au 10 octobre, de 15 h à 20 h,

Exposition de peintures «L'Univers Rouge» par Carol Bruton.

Galerie l'Entrepôt

Jusqu'au 18 septembre, de 15 h à 19 h,

Exposition «Art et Psychanalyse» de Virginie Soubeiroux et Steve Abadie-Rosier.

Nouveau Musée National (Garage - Villa Sauber)

Jusqu'au 31 décembre,

Exposition permanente de la Ferrari 308 GTS.

Jusqu'au 16 janvier 2011,

Exposition de maquettes, sculptures, photographies et vidéos de Yinka Shonibare MBE.

Du 18 septembre au 22 février 2011,
Exposition à la Villa Paloma : «La Carte d'après Nature» avec une sélection de photographies d'artistes par Thomas Demand.

Galerie Malborough Monaco

(sauf les week-ends et jours fériés)

Jusqu'au 17 septembre, de 11 h à 18 h,

Exposition collective rassemblant certaines œuvres d'artistes emblématiques.

Du 23 septembre au 18 novembre, de 11 h à 18 h,

Exposition par Richard Estes.

Grimaldi Forum - Espace Ravel

Jusqu'au 24 septembre,

Grande verrière : Exposition sur le thème «Il Codice Atlantico di Leonardo da Vinci» organisée par l'Association Dante Alighieri de Monaco.

Jardin Exotique

Jusqu'au 24 septembre,

Exposition de photographies de Sébastien Darasse.

Du 16 septembre au 31 octobre,

Exposition en plein air de sculptures de Gabriel Diana.

Galerie Maison d'Art

Jusqu'au 15 octobre, de 9 h à 13 h 30 et de 15 h à 18 h 30,

Exposition de peintures sur le thème «Meanings and symbols» de Théodore Manolidès.

Galerie Carré Doré

Jusqu'au 30 septembre, de 12 h à 18 h,

Exposition «Russian Young Art», de Pushnitski, Khudyakov, Maiofis, Gorokhovski...

Chapelle de la Visitation

Du 29 septembre au 31 octobre,

Exposition Prix International d'Art Contemporain : Exposition du XLIV^e Prix International d'Art Contemporain de Monte-Carlo organisée par la Fondation Prince Pierre.

Auditorium Rainier III

Du 30 septembre au 14 octobre, de 10 h à 18 h,

Exposition GemlucArt : 2^{ème} Concours International d'art contemporain du Gemluc Monte-Carlo.

Congrès

Grimaldi Forum

Jusqu'au 29 septembre,

Convention Novartis Fidep & Top.

Fairmont Hôtel

Du 21 au 23 septembre,

Swinton Insurance Incentive.

Méridien Sea Club

Jusqu'au 18 septembre,

Capital Creation 2010.

Du 27 au 29 septembre,

Coca-Cola.

Monte-Carlo Bay

Du 17 au 19 septembre,

Incentive Bain.

Hôtel Hermitage - Salon Belle Epoque

Le 30 septembre, à 18 h 30,

Conférence par Monsieur Denis Kessler, Vice-président du MEDEF et Président du groupe Scor, organisée par Monaco Méditerranée Foundation.

Sports

Monte-Carlo Golf Club

Le 19 septembre,

Coupe Ribolzi - 1^{ère} série Medal - 2^{ème} Série Stableford.

Le 26 septembre,

Les Prix Fulchiron - Course au drapeau.

Stade Louis II

Le 18 septembre, à 19 h,

Championnat de France de Football de Ligue 1 : Monaco - Toulouse.

Le 2 octobre, à 19 h,

Championnat de France de Football de Ligue 1 : Monaco - Brest.

Baie de Monaco

Du 22 au 25 septembre, de 10 h à 18 h 30,

20^{ème} Monaco Yacht Show.

Du 6 au 9 octobre,

Monaco Raid Interarmées 2010.



INSERTIONS LÉGALES ET ANNONCES

PARQUET GÉNÉRAL

—

(Exécution de l'article 374
du Code de Procédure Pénale)

—

Suivant exploit de M^e Marie-Thérèse ESCAUT-MARQUET, Huissier, en date du 22 juin 2010, enregistré,

Le nommé :

GYIMESI Kalman
Né le 9 octobre 1957 à Percs (Hongrie)
De nationalité hongroise

Sans domicile ni résidence connus, est cité à comparaître, personnellement, devant le Tribunal Correctionnel de Monaco, le mardi 5 octobre 2010 à 9 heures, sous la prévention de non paiement de conduite sous l'empire d'un état alcoolique, défaut d'assurance de véhicule automobile, défaut de maîtrise.

Délit prévu et réprimé par les articles 391-13-2° du Code pénal, 1 et 4 de l'ordonnance-loi n° 666 du 20 juillet 1959. Contravention connexe prévue et réprimée par les articles 10 alinéa 1 et 207 du Code de la route.

Pour extrait :
P/Le Procureur Général,
G. DUBES.

—

(Exécution de l'article 374
du Code de Procédure Pénale)

—

Suivant exploit de M^e Marie-Thérèse ESCAUT-MARQUET, Huissier, en date du 11 juin 2010, enregistré,

La nommée :

WEBER Sandrine épouse CASSE
Née le 25 mai 1975 à M^{bandjock} (Cameroun)
De nationalité française

Sans domicile ni résidence connus, est citée à comparaître, personnellement, devant le Tribunal Correctionnel de Monaco, le mardi 5 octobre 2010 à 9 heures, sous la prévention d'émission de chèque sans provision.

Délit prévu et réprimé par les articles 330 et 331-1° du Code pénal.

Pour extrait :
Le Procureur Général,
J. RAYBAUD.

GREFFE GÉNÉRAL

EXTRAIT

—

Par ordonnance en date de ce jour, Monsieur Florestan BELLINZONA, Juge-Commissaire de la liquidation des biens de la société anonyme monégasque SOMINEX a prorogé jusqu'au 22 mars 2011, le délai imparti au syndic Jean-Paul SAMBA, pour procéder à la vérification des créances de la liquidation des biens précitée.

Monaco, le 13 septembre 2010.

Le Greffier en Chef,
B. BARDY.

Etude de M^e Henry REY
Notaire
2, rue Colonel Bellando de Castro - Monaco

RENOUVELLEMENT DE GERANCE LIBRE

Première Insertion

—

Aux termes d'un acte reçu par le notaire soussigné, le 18 mai 2010, M^{lle} Christine SENTOU, demeurant 22 Bd des Moulins, à Monte-Carlo, a renouvelé pour une période de trois années, à compter du 4 octobre 2010, la gérance libre consentie à M^{me} Anula BOCHI, épouse de M. Nicolas VELO, demeurant 40 Avenue Albert 1^{er}, à Villefranche-sur-Mer, et concernant un fonds de commerce de vente d'objets de souvenir, etc., exploité 10 rue Comte Félix Gastaldi, à Monaco-Ville, connu sous le nom de «ART & MUSIQUE».

Il a été prévu un cautionnement de 4.678,50 €.

Oppositions, s'il y a lieu, au siège du fonds, dans les dix jours de la deuxième insertion.

Monaco, le 17 septembre 2010.

Signé : H. REY.

Etude de M^e Henry REY
Notaire

2, rue Colonel Bellando de Castro - Monaco

SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ LIMITÉE
«**DEZIGNER COM S.A.R.L.**»

Extrait publié en conformité des articles 49 et suivants du Code de Commerce.

Suivant acte du 27 mai 2010, complété par acte du 10 septembre 2010, reçus par le notaire soussigné, il a été constitué une société à responsabilité limitée dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination : «**DEZIGNER COM S.A.R.L.**».

Objet : A Monaco et à l'étranger, import-export, achat, vente en gros, négoce, commission, courtage de cadeaux d'entreprises, articles publicitaires et signalisation, supports publicitaires personnalisés, supports de stockage numérique personnalisés, création et conception de la personnalisation, et, généralement toutes opérations de quelque nature que ce soit se rattachant à l'objet social ci-dessus.

Durée : 99 années à compter du 28 juillet 2010.
Siège : 20, Boulevard de Suisse, à Monaco.
Capital : 60.000 Euros, divisé en 100 parts de 300 Euros.

Gérant : M. Adrien PRONZATI, domicilié 2, rue des Oliviers, à Monaco.

Une expédition de chacun desdits actes a été déposée au Greffe Général des Tribunaux de Monaco pour y être affichée conformément à la loi, le 16 septembre 2010.

Monaco, le 17 septembre 2010.

Signé : H. REY.

Etude de M^e Henry REY

Notaire

2, rue Colonel Bellando de Castro - Monaco

SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ LIMITÉE
«**DEZIGNER COM S.A.R.L.**»

APPORT DE FONDS DE COMMERCE

Première Insertion

Aux termes d'un acte reçu par le notaire soussigné le 27 mai 2010, contenant établissement des statuts de la société à responsabilité limitée devant exister sous la dénomination sociale «**DEZIGNER COM S.A.R.L.**», ayant son siège 20, Boulevard de Suisse, à Monte-Carlo.

M. David THOMAS et M^{me} Marie FLEURY, son épouse, domiciliés 10, Boulevard de Suisse, à Monaco, ont apporté à ladite société un fonds de commerce ayant pour activité :

A Monaco et à l'étranger, import-export, achat, vente en gros, négoce, commission, courtage de cadeaux d'entreprises, articles publicitaires et signalisation, supports publicitaires personnalisés, supports de stockage numérique personnalisés, création et conception de la personnalisation, exploité 20, Boulevard de Suisse, à Monaco, connu sous le nom commercial «**DEZIGNER.COM**».

Oppositions, s'il y a lieu, au siège de «**DEZIGNER COM S.A.R.L.**» dans les dix jours de la deuxième insertion.

Monaco, le 17 septembre 2010.

Signé : H. REY.

Etude de M^e Henry REY

Notaire

2, rue Colonel Bellando de Castro - Monaco

«**HYDRO-CONCEPT S.A.M.**»
SOCIÉTÉ ANONYME MONÉGASQUE

MODIFICATION AUX STATUTS

I.- Par délibération de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 27 avril 2010 (annulant celle prise par l'Assemblée du 8 février 2010), les actionnaires de la société anonyme monégasque dénommée «**HYDRO-CONCEPT S.A.M.**», réunis en Assemblée Générale Extraordinaire, ont décidé, à

l'unanimité, sous réserve des autorisations gouvernementales de modifier l'article 3 (objet social) comme suit :

«ARTICLE 3

«La société a pour objet :

- traitement et filtration d'eau de piscines publiques et privées ainsi que le traitement d'eau industriel,

- conception de centres de thalasso et balnéo, clés en main et dans ce cadre, application et développement des énergies nouvelles et renouvelables.

Et généralement toutes opérations commerciales, immobilières et financières se rattachant directement à l'objet social ci-dessus.»

II.- Cette modification a été approuvée par arrêté ministériel du 17 juin 2010.

III.- Le procès-verbal de chacune desdites Assemblées et une ampliation de l'arrêté ministériel précité, ont été déposés, au rang des minutes de M^e REY, le 10 septembre 2010.

IV.- Une expédition de l'acte précité, a été déposée au Greffe Général de la Cour d'Appel et des Tribunaux de Monaco, le 16 septembre 2010.

Monaco, le 17 septembre 2010.

Signé : H. REY.

Etude de M^e Henry REY

Notaire

2, rue Colonel Bellando de Castro - Monaco

«OVLAS MANAGEMENT S.A.M.»

SOCIÉTÉ ANONYME MONÉGASQUE

DISSOLUTION ANTICIPÉE

I.- Aux termes de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 30 juin 2010, les actionnaires de la société anonyme monégasque dénommée «OVLAS MANAGEMENT S.A.M.», ayant son siège 27, Bd Albert 1^{er} à Monaco, ont notamment décidé :

a) La mise en dissolution anticipée de la société à compter du premier juillet deux mille dix conformément à l'article 21 des statuts et la fixation du siège de la liquidation au Cabinet D.C.A. S.A.M., 12, avenue de Fontvieille, à Monaco.

b) De nommer, en qualité de liquidateur, pour une durée

indéterminée, Monsieur Patrice ALBERTI, demeurant 68, Boulevard de la Corne d'Or à Villefranche-sur-Mer (Alpes-Maritimes).

II.- L'original du procès-verbal de ladite Assemblée du 30 juin 2010, a été déposé, au rang des minutes du notaire soussigné, par acte du 9 septembre 2010.

III.- Une expédition de l'acte de dépôt, précité, du 9 septembre 2010 a été déposée au Greffe Général de la Cour d'Appel et des Tribunaux de Monaco, le 16 septembre 2010.

Monaco, le 17 septembre 2010.

Signé : H. REY.

CESSION DE DROIT AU BAIL

Première Insertion

Aux termes d'un acte sous seing privé en date des 14 et 16 avril 2010, réitéré le 10 septembre 2010, la Société Anonyme Monégasque «CHAUMET MONTE-CARLO» immatriculée au Répertoire du Commerce et de l'Industrie de Monaco sous le n° 98 S 03565, a cédé à la Société à Responsabilité Limitée «BEAUX-ARTS 3», en cours d'immatriculation, le droit au bail commercial portant sur des locaux dépendant de l'Hôtel de Paris sis à Monaco, 3, avenue des Beaux-Arts.

Oppositions éventuelles entre les mains du séquestre désigné, Monsieur Donald MANASSE, 4, boulevard des Moulins à Monaco, dans les dix jours de la deuxième insertion.

Monaco, le 17 septembre 2010.

Etude de M^e Patricia REY

Avocat-Défenseur

2, avenue des Lignes - Monaco

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant requête en date du 8 septembre 2010, Monsieur Jean, Louis, Edouard ADORNO, retraité, de nationalité monégasque, né le 23 décembre 1967 à Monaco, demeurant et domicilié 50, boulevard du Jardin Exotique à Monaco, et Madame Marie-Claire, Germanie BOISSEAU épouse ADORNO, sans profession, de nationalité monégasque, née le 9 avril 1938 à Bordeaux (France) demeurant et

domiciliée 50, boulevard du Jardin Exotique à Monaco, ont requis du Tribunal de Première Instance de la Principauté de Monaco, l'homologation d'une convention de changement de régime matrimonial, adoptant le régime de la communauté universelle de biens meubles et immeubles, tel que prévu par les articles 1.250 et suivants du Code civil monégasque, au lieu de celui de la séparation de biens.

Le présent avis est inséré conformément à l'article 819 du Code de procédure civile.

Monaco, le 17 septembre 2010.

S.A.M. D'EXPORTATION & D'IMPORTATION

EN ABRÉGÉ «**SAMEI**»

Siège social : «l'Astoria» 26, boulevard Princesse Charlotte
MONACO

CESSATION DES PAIEMENTS

Les créanciers présumés de la SAM «D'EXPORTATION & D'IMPORTATION», en abrégé «SAMEI», sise «l'Astoria» 26 bis, boulevard Princesse Charlotte à Monaco, déclarée en cessation des paiements par Jugement du Tribunal de Première Instance de Monaco rendu le 24 août 2010, sont invités, conformément à l'article 463 du Code de commerce monégasque, à remettre ou à adresser par pli recommandé avec accusé de réception à Monsieur Christian BOISSON, Syndic, 13, avenue des Castelans à Monaco, une déclaration du montant des sommes réclamées et un bordereau récapitulatif des pièces remises.

Ces documents devront être signés par le créancier ou son mandataire dont le pouvoir devra être joint.

La production devra avoir lieu dans les quinze jours de la présente publication, ce délai étant augmenté de quinze jours pour les créanciers domiciliés hors de la Principauté.

A défaut de production dans les délais (article 464 du Code de commerce), les créanciers défaillants sont exclus de la procédure. Ils recouvreront l'exercice de leurs droits à la clôture de la procédure.

Monaco, le 17 septembre 2010.

S.A.R.L. JLA LEADERSHIP

Société à Responsabilité Limitée

au capital de 15.000 euros

Siège social : 32, Quai Jean-Charles Rey - MONACO

MODIFICATION DES STATUTS

Aux termes d'une cession de parts en date du 11 juillet 2010, enregistrée à Monaco le 7 septembre 2010, sous le F°/Bd 94V, case 2, M. Stephane NANÇOZ a cédé à l'unique autre associé la totalité des 35 parts de 150 euros qu'il possédait dans le capital de la SARL JLA Leadership.

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire du 28 juillet 2010, enregistrée à Monaco le 7 septembre 2010, sous le F°/Bd 94V, case 3, il a été décidé de modifier l'article 1 des statuts relatif à la forme, l'article 6 relatif aux apports et l'article 7 relatif au capital social, pour constater la réunion des 100 parts sociales composant la totalité du capital social entre les mains de l'associé unique restant, à savoir Joelle BACCIALON.

Un original des actes susvisés a été déposé au Greffe Général des Tribunaux de Monaco pour y être transcrit et affiché conformément à la loi, le 14 septembre 2010.

Monaco, le 17 septembre 2010.

SARL IMEX

Société à Responsabilité Limitée

au capital de 15.000 euros

Siège social : 19, rue Princesse Caroline - MONACO

MODIFICATION DES STATUTS

Aux termes d'une assemblée générale en date du 25 juin 2010, enregistrée à Monaco le 3 août 2010, sous le F°/Bd 80V, case 3, il a été constaté la démission du co-gérant M. Franco BALLESTRA. Il n'a pas été procédé à son remplacement. M. Alberto GESSA, co-gérant, devient gérant unique.

Aux termes de cessions de parts en date du 26 juin 2010, enregistrées à Monaco le 3 août 2010, sous le F°/Bd 81R, case 1, deux associés ont cédé aux deux autres associés la totalité de leurs parts. Il a été procédé à la modification des statuts pour constater la nouvelle répartition du capital entre les deux associés cessionnaires uniquement.

Un original des actes susvisés a été déposé au Greffe Général des Tribunaux de Monaco pour y être transcrit et affiché, conformément à la loi, le 14 septembre 2010.

Monaco, le 17 septembre 2010.

**S.A.R.L. MENUISERIE EBENISTERIE
D'ART «MEA»**

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 15.200 euros

Siège social : 3, boulevard du Jardin Exotique - MONACO

MODIFICATION DES STATUTS

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 26 mai 2010, enregistré à Monaco le 16 juin 2010, sous les références F°/ Bd 180 V, Case 1, il a été décidé de :

- la cession par Madame Roselyne BESSONE, associée gérante, de 15 parts sociales à un nouvel associé ;

- la cession par deux associés respectivement de 2 et 3 parts sociales à un nouvel associé ;

- la modification corrélative des articles 6 et 7 des statuts de la société relatifs aux apports et au capital social.

Un exemplaire de l'acte susvisé a été déposé au Greffe Général des Tribunaux de Monaco pour y être transcrit et affiché conformément à la loi, le 30 août 2010.

Monaco, le 17 septembre 2010.

S.C.S. ZANI & CIE

Société en Commandite Simple
au capital de 30.000 euros

Siège social : 7, place d'Armes - MONACO

CESSION DE PARTS SOCIALES

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Monaco du 6 août 2010, dûment enregistré, Madame Ann-Louise STEINICKE épouse ZANI, associée commanditée, a cédé 100 parts d'intérêt à Monsieur Samuele ZANI, qu'elle possédait dans la Société en Commandite Simple «S.C.S. ZANI & Cie» avec siège social à Monaco, 7, Place d'Armes.

A la suite de cette cession la société, dont le capital reste fixé à 30.000 euros divisé en 300 parts sociales de 100 euros chacune, continuera d'exister avec :

- Monsieur Samuele ZANI à concurrence de 200 parts,
- Monsieur Alfio BONFIGLIO à concurrence de 100 parts.

La Société reste gérée et administrée par Monsieur Samuele ZANI.

Un original dudit acte a été déposé au Greffe Général des Tribunaux de Monaco pour y être transcrit et affiché conformément à la loi, le 24 août 2010.

Monaco, le 17 septembre 2010.

S.A.R.L. CMTR

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 50.000 euros

Siège social : 7, Allée Guillaume Apollinaire - MONACO

TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL

Aux termes de l'assemblée générale ordinaire réunie extraordinairement le 17 août 2010, enregistrée à Monaco le 19 août 2010, F°/Bd 90R, Case 4, il a été décidé de transférer le siège social au 13, avenue des Castelans - Stade Louis II - Entrée E - 1^{er} étage - lot n° 54 à Monaco.

Un original de cet acte a été déposé au Greffe Général des Tribunaux de Monaco pour y être transcrit et affiché conformément à la loi, le 16 septembre 2010.

Monaco, le 17 septembre 2010.

S.A.R.L. IHCOM

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 15.000 euros

Siège social : 7, Allée Guillaume Apollinaire - MONACO

TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL

Aux termes de l'assemblée générale ordinaire réunie extraordinairement le 17 août 2010, enregistrée à Monaco le 19 août 2010, F°/Bd 90R, Case 4, il a été décidé de transférer le siège social au 13, avenue des Castelans - Stade Louis II - Entrée E - 1^{er} étage - lot n° 54 à Monaco.

Un original de cet acte a été déposé au Greffe Général des Tribunaux de Monaco pour y être transcrit et affiché conformément à la loi, le 16 septembre 2010.

Monaco, le 17 septembre 2010.

S.C.S. MAZZOCCO et Cie

Société en Commandite Simple

DISSOLUTION ANTICIPEE

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire du 30 août 2010, il a été décidé :

- la dissolution anticipée de la société à compter du même jour ;

- de nommer comme liquidateur Madame Yvette MAZZOCCO avec les pouvoirs les plus étendus pour la durée de la liquidation ;

- de fixer le siège de la dissolution auprès de l'Expert-Comptable André TURNSEK au 23, boulevard des Moulins à Monaco.

Un exemplaire dudit procès-verbal a été déposé au Greffe Général des Tribunaux de Monaco pour y être transcrit et affiché conformément à la loi, le 14 septembre 2010.

Monaco, le 17 septembre 2010.

S.A.M BREZZO FRERESSociété Anonyme Monégasque
au capital de 150.000 euros

Siège social : 22, boulevard d'Italie - Monaco

AVIS

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires, qui s'est tenue le 28 juin 2010, au siège social, il a été décidé la continuation de l'activité sociale, nonobstant des pertes supérieures au trois quart du capital social.

Monaco, le 17 septembre 2010.

Le Conseil d'Administration.

ENTRETIEN TECHNIQUE SERVICESociété Anonyme Monégasque
au capital de 200.000 eurosSiège social : «Le Pétrel» 21, rue Princesse Caroline
MONACO**AVIS**

Aux termes d'une délibération en date du 26 mai 2010, l'assemblée générale ordinaire a désigné en qualité de nouvel

actionnaire et administrateur délégué, à compter du 1^{er} juin 2010, M. Stéphane MASSE demeurant 173, avenue Sainte Marguerite, Résidence Cap Sud à Nice (06200), en remplacement de M. Patrick PICOUT, et pour la durée du mandat en cours soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2010.

Le mandat d'administrateur de M. Patrick PICOUT maintenu se poursuivra pour son mandat en cours.

Monaco, le 17 septembre 2010.

S.A.M. MONTE CARLO ART FACTORYSociété Anonyme Monégasque
au capital de 210.000 euros

Siège social : 16, rue des Géraniums - MONACO

AVIS DE CONVOCATION

Les actionnaires sont convoqués en assemblée générale ordinaire, au siège social, le 4 octobre 2010, à 15 heures, en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice clos le 31 décembre 2009,

- Rapport des Commissaires aux Comptes sur le même exercice,

- Approbation des comptes s'il y a lieu, affectation des résultats, quitus à donner aux administrateurs,

- Quitus définitif à donner aux administrateurs démissionnaires,

- Ratification de la nomination d'un administrateur,

- Fixation des honoraires des Commissaires aux Comptes,

- Questions diverses.

Le Conseil d'Administration.

CAPEX EUROPE S.A.M.Société Anonyme Monégasque
au capital de 150.000 euros

Siège social : 7, rue du Gabian - MONACO

ERRATUM

Le Conseil d'Administration informe les actionnaires qu'il convient de ne pas tenir compte de la convocation à

l'assemblée générale extraordinaire du jeudi 30 septembre 2010, à 10 heures, publiée par erreur au Journal Officiel du vendredi 10 septembre 2010.

CREDIT MOBILIER DE MONACO

Mont de piété

Siège social : 15, avenue de Grande-Bretagne
MONACO

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

Les emprunteurs sont informés que les nantissements échus seront livrés à la vente le mercredi 22 septembre 2010, de 9 h 15 à 12 h et de 14 h 15 à 17 h.

L'exposition aura lieu le mardi 21 septembre 2010, de 10 h 15 à 12 h 15.

ASSOCIATIONS

RÉCÉPISSÉ DE DÉCLARATION DE MODIFICATION DES STATUTS D'UNE ASSOCIATION

Conformément aux dispositions de l'article 10 de la loi n° 1.355 du 23 décembre 2008 concernant les associations et les fédérations d'associations, le Ministre d'Etat délivre récépissé de la déclaration de modification des statuts datée du 12 août 2010 de l'association dénommée «Fédération Monégasque des Clubs et Amis de l'UNESCO».

Ces modifications portent sur une refonte des statuts, lesquels sont désormais conformes avec les dispositions de la nouvelle loi régissant les associations.

FONDS COMMUNS DE PLACEMENT ET FONDS D'INVESTISSEMENT MONEGASQUES VALEUR LIQUIDATIVE

Ordonnance Souveraine n° 1.285 du 10 septembre 2007.

Dénomination du fonds	Date d'agrément	Société de gestion	Dépositaire à Monaco	Valeur liquidative au 10 septembre 2010
Azur Sécurité Part C	18.10.1988	Barclays Wealth Asset Management S.A.M.	Barclays Bank PLC	7.641,26 EUR
Azur Sécurité Part D	18.10.1988	Barclays Wealth Asset Management S.A.M.	Barclays Bank PLC	5.299,07 EUR
Monaco Valeurs	30.01.1989	Somoval S.A.M.	Société Générale	386,93 EUR
Americazur	06.01.1990	Barclays Wealth Asset Management S.A.M.	Barclays Bank PLC	19.593,33 USD
CFM Court Terme Euro	08.04.1992	B.P.G.M.	C.F.M.	280,07 EUR
Monaco Plus-Value	31.01.1994	C.M.G.	C.M.B.	1.449,65 EUR
Monaco Expansion Euro	31.01.1994	C.M.G.	C.M.B.	5.043,92 EUR
Monaco Expansion USD	30.09.1994	C.M.G.	C.M.B.	5.518,28 USD
Monaco Court Terme Euro	30.09.1994	C.M.G.	C.M.B.	4.904,49 EUR
Capital Obligations Europe	16.01.1997	M.M.S. Gestion S.A.M.	Martin Maurel Sella Banque Privée Monaco	4.355,26 EUR
Capital Sécurité	16.01.1997	M.M.S. Gestion S.A.M.	Martin Maurel Sella Banque Privée Monaco	2.106,70 EUR
Monaco Patrimoine Sécurité Euro	19.06.1998	C.M.G.	C.M.B.	1.294,31 EUR
Monaco Patrimoine Sécurité USD	19.06.1998	C.M.G.	C.M.B.	1.170,41 USD
Monaction Europe	19.06.1998	C.M.G.	C.M.B.	980,16 EUR
Monaction International	19.06.1998	C.M.G.	C.M.B.	743,20 USD
CFM Court Terme Dollar	18.06.1999	B.P.G.M.	C.F.M.	1.332,52 USD
CFM Equilibre	19.01.2001	Monaco Gestions FCP	C.F.M.	1.142,14 EUR
CFM Prudence	19.01.2001	Monaco Gestions FCP	C.F.M.	1.239,31 EUR

Dénomination du fonds	Date d'agrément	Société de gestion	Dépositaire à Monaco	Valeur liquidative au 10 septembre 2010
Capital Croissance Europe	13.06.2001	M.M.S. Gestion S.A.M.	Martin Maurel Sella Banque Privée Monaco	857,13 EUR
Capital Long Terme Parts P	13.06.2001	M.M.S. Gestion S.A.M.	Martin Maurel Sella Banque Privée Monaco	1.159,25 EUR
Monaco Globe Spécialisation Fonds à 5 compartiments :				
Compartiment Monaco Santé	28.09.2001	C.M.G.	C.M.B.	1.406,00 EUR
Compartiment Monaction USA	28.09.2001	C.M.G.	C.M.B.	296,93 USD
Compartiment Monaco GF Bonds EURO	25.05.2005	C.M.G.	C.M.B.	1.126,06 EUR
Compartiment Monaco GF Bonds US DOLLAR	25.05.2005	C.M.G.	C.M.B.	1.196,03 USD
Monaco Hedge Selection	08.03.2005	C.M.G.	C.M.B.	10.852,76 EUR
CFM Actions Multigestion	10.03.2005	Monaco Gestions FCP	C.F.M.	1.017,53 EUR
Monaco Trésorerie	03.08.2005	C.M.G.	C.M.B.	2.860,38 EUR
Monaco Court Terme USD	05.04.2006	C.M.G.	C.M.B.	5.546,11 USD
Monaco Eco +	15.05.2006	C.M.G.	C.M.B.	900,96 EUR
Monaction Asie	13.07.2006	C.M.G.	C.M.B.	580,54 EUR
Monaction Emerging Markets	13.07.2006	C.M.G.	C.M.B.	1.142,92 USD
Monaco Total Retrun Euro	20.12.2006	C.M.G.	C.M.B.	976,11 EUR
Monaco Total Retrun USD	20.12.2006	C.M.G.	C.M.B.	963,68 USD
Monaco Corporate Bond Euro	21.07.2008	C.M.G.	C.M.B.	1.157,08 EUR
Objectif Rendement 2014	07.04.2009	EDR Gestion (Monaco)	Banque de gestion Edmond de Rothschild	1.084,11 EUR
Capital Long Terme Parts M	18.02.2010	M.M.S. Gestion S.A.M.	Martin Maurel Sella Banque Privée Monaco	49.413,30 EUR
Capital Long Terme Parts I	18.02.2010	M.M.S. Gestion S.A.M.	Martin Maurel Sella Banque Privée Monaco	495.002,70 EUR

Dénomination du fonds	Date d'agrément	Société de gestion	Dépositaire à Monaco	Valeur liquidative au 9 septembre 2010
Monaco Environnement Développement Durable	06.12.2002	Monaco Gestions FCP.	C.F.M.	1.239,89 EUR
CFM Environnement Développement Durable	14.01.2003	Monaco Gestions FCP.	C.F.M.	1.222,85 EUR

Dénomination du fonds	Date d'agrément	Société de gestion	Dépositaire à Monaco	Valeur liquidative au 14 septembre 2010
Natio Fonds Monte-Carlo Court Terme	14.06.1989	BNP Paribas Asset Management Monaco	B.N.P. PARIBAS	3.809,98 EUR
Fonds Paribas Monaco Obli Euro	17.12.2001	BNP Paribas Asset Management Monaco	B.N.P. PARIBAS	538,25 EUR

IMPRIMERIE GRAPHIC SERVICE
GS COMMUNICATION S.A.M. MONACO

imprimé sur papier 100% recyclé

